

















Équipe Municipale

Le Maire: François Vendittozzi

Les adjoints:

- Finances & économie communale David Wantz
- Affaires générales & Ressources humaines Corinne Singer
- ► Environnement, Aménagement & Travaux Daniel Boursier
- Urbanisme réglementaire Marie-Dominique Peyraud-Cascales
- ▶ Jeunesse, Culture & Vie associative Jean-Philippe Toledano

Les Conseillers Municipaux Délégués:

- Intergénérationnalité Isabelle Bourland
- Communication & Manifestations municipales Laura Vidal
- Affaires sociales Nicolas Péraud

Directeur de la publication François Vendittozzi

Sirone Photographie

Crédits photos

Juillet & août 2022



Les plumes

Daniel Boursier, Benoît Chapelle, Elisabeth Deligne, Anthony Demeocq, Mélanie Jallat, Luidgi Lary, Cristal Maini, Agnès Moreau, Marie-Dominique Peyraud-Cascales, Stéphane Ranger, François Vendittozzi, Laura Vidal, David Wantz

Création & mise en page

Les Z'éclaireuses www.leszeclaireuses.com

Impression

Imprimerie IRO, Rue Pasteur ZI 17 185 Périgny Cedex Tirage: 1000 exemplaires

Retrouvez l'ensemble de l'équipe municipale sur le site web de la Mairie!



Chères concitoyennes, Chers concitoyens,

L'arrivée de l'été marque l'épanouissement de la nature, l'accroissement des temps festifs et l'arrivée de nombreux visiteurs sur notre territoire.

L'attachement au bien vivre dans notre commune est un engagement permanent de l'équipe municipale de Villedoux. Si pour beaucoup la valorisation du développement durable demeure une nébuleuse difficile à mesurer, elle se traduit par une multitude de choix volontaires et d'initiatives dans l'aménagement de notre territoire, l'organisation du quotidien, les projets scolaires ou dans les choix d'investissement.

Le développement durable répond aux besoins du présent sans compromettre la possibilité de répondre aux besoins du futur. Pour être durable, un développement doit respecter la préservation de l'environnement et l'efficacité économique. Il doit figurer parmi les engagements permanents d'une collectivité en faveur du renforcement de la responsabilité des citovens.

Préserver notre environnement, développer les énergies renouvelables et favoriser l'avenir des générations futures est un enjeu permanent. Dans ce contexte, Villedoux a fait le choix d'adhérer à l'association « Les maires pour la planète ». Elle recense les bonnes pratiques environnementales et s'engage à les faire connaître afin que chaque commune puisse s'en inspirer. Ces actions portent sur l'énergie, le transport, l'entretien des espaces ou la gestion des déchets.

Pour partager ensemble ces valeurs dans un moment chaleureux, nous aurons plaisir à vous retrouver lors de la célébration de la fête Nationale le 13 juillet sur la plaine de jeux et le 24 août pour le retour du marché fermier sur notre commune.

Excellent été à tous!

François Vendittozzi, Maire de Villedoux



Les actus

Le dossier Les assos Côté Pros La jeunesse La CDC





13 JUILLET: FÊTE NATIONALE

La municipalité, accompagnée du comité Felavi et du Foyer Rural, organise sa traditionnelle fête pour célébrer le 14 juillet.

RDV le mercredi 13 juillet à partir de 19h30 sur la plaine de jeux.

Un repas sera offert aux villedousais.

Merci d'apporter un plateau et des couverts par personne. Ce repas sera suivi d'un bal-quinquette et d'une retraite aux flambeaux.

L'ASTUCE JARDINAGE de Luidgi

Des plantes pour éloigner les mouches!

Les plantes sont d'excellents répulsifs contre les mouches, mais lesquelles?

Le basilic. la lavande. la menthe. l'eucalyptus, ou encore le géranium (et plus particulièrement le géranium citronné) dégagent de fortes odeurs que la plupart d'entre nous apprécient mais que les mouches détestent par-dessus tout.

L'astuce est simple : il suffit de placer les pots sur le rebord des fenêtres pour que les mouches ne rentrent pas. En plus de repousser les mouches, vos fenêtres seront décorées de jolies plantes!





MARCHÉ FERMIER : CE SERA LE 24 AOÛT

Le troisième marché et repas fermiers de Villedoux organisé par le Comité Felavi avec la Chambre d'Agriculture de Charente Maritime, la CDC Aunis-Atlantique et la municipalité se tiendra le **mercredi 24 août prochain** sur la plaine de jeux.

Des structures gonflables pour la jeunesse et de l'animation musicale pour donner un air de fête à cette manifestation qui devrait une fois encore confirmer, voire amplifier, les succès précédents.

> Cette date est à inscrire sur vos calendriers et agendas!



QUIÉTUDE

L'été est là, les envies de travaux de bricolage et de jardinage ne manquent pas.

L'usage de matériel bruyant est autorisé aux horaires suivants :

- · du lundi au vendredi
- ▶ de 8h à 12h
- ▶ de 14h à 19h30
- · le samedi
- ▶ de 10h à 12h
- ▶ de 14h à 19h

Merci de respecter ces règles pour un village serein.





ARNAQUE PAR INTERNET

La gendarmerie nous informe de nombreux cas de tentatives d'escroquerie sur Internet.

Un faux email se réclamant de la Gendarmerie Nationale circule. Il indique « votre ordinateur a été bloqué pour violation de la loi française » et vous invite à payer une amende de 200€ par un moyen de paiement électronique.

Il ne faut évidemment pas payer la somme d'argent réclamée.

Si par mégarde vous avez payé une telle rançon, veuillez-vous rapprocher de la Brigade de Gendarmerie de Nieul-sur-Mer.



3 rue du Champ Pinson 17137 Nieul-sur-Mer



05 46 44 51 64

LES BRÈVES

M. Lionel Herbez, garde champêtre, prendra ses fonctions sur la commune mi-juillet.

Nous lui souhaitons la bienvenue!



- Pour faire suite à la démission de Mme Marie-Christine Queva de ses fonctions d'adjointe au maire, le conseil municipal a élu Mme Marie-Dominique Peyraud-Cascales en tant que 4º adjointe.
- Le mardi 23 août, le tour cycliste Poitou-Charentes traversera le village de 14h à 15h30 en passant par les rues du Soleil Couchant et de la Liberté, en direction d'Andilly. Nous recherchons 18 signaleurs bénévoles. Contact : 05 46 68 50 88.
- Du 1^{er} juillet au 31 août, les **ordures ménagères** seront collectées tous les lundis.
- Pour éviter les cambriolages pendant vos vacances, un dispositif de Tranquillité Vacances est disponible.

Un formulaire est disponible en mairie ou sur www.villedoux.fr. Il est à remplir 72h avant votre départ.

La Picto'Mobile change son jour de permanence!

Le véhicule des pictons viendra désormais tous les mercredis de 9h30 à 12h sur le parking rue de la Paix.

+ d'infos :

mesdemarches@csclespictons.org 07 54 35 04 89



Villedoux se met au « vert »

Le climat, la biodiversité, l'énergie, l'eau mais aussi la prospérité économique, l'agriculture, l'éducation sont les principaux enjeux du développement durable. Difficile pour une collectivité locale d'agir sur toutes ces thématiques. Et pourtant, la commune de Villedoux s'est déjà engagée dans cette démarche, à travers notamment la gestion des espaces verts et de l'éclairage public.



La gestion des espaces verts

Un site de permaculture, façon de cultiver la terre sans occasionner de nuisance pour la nature ou les humains, est en place à l'entrée Nord de la commune. Il a pour but de valoriser les déchets des espaces verts de la commune et des entreprises villedousaises tout en permettant de réduire les transports à la déchetterie. À l'avenir ce site pourrait être destiné à un jardin partagé ou à la culture maraîchaire.

Les herbes folles qui poussent sur les trottoirs laissent penser à de la négligence et pourtant c'est tout le contraire.

"La pratique du fauchage tardif consiste à laisser enherbées certaines zones jusqu'à la fin de la floraison afin de préserver la biodibersité. Il permet ainsi la reproduction de certaines plantes, comme le coquelicot ou l'orchidée, dont cinq variétés ont été repertoriées sur la commune." explique Luidgi Lary, responsable des espaces verts à la commune.

> La pratique du fauchage tardif (...) permet de préserver la biodibersité (...) et la reproduction de certaines plantes, comme le coquelicot ou l'orchidée, dont cinq variétés ont été repertoriées sur la commune.

À termes, ce sont 50% des trottoirs qui pourraient être végétalisés.

Ce n'est pas seulement pour le plaisir des yeux que la commune de Villedoux privilégie les espaces verts. C'est aussi parce qu'ils jouent un rôle dans la gestion des eaux, tempèrent le bruit et la chaleur, contribuent à la qualité de l'air, piègent le gaz carbonique, participent ainsi au bien-être général des habitants.





Pommier greffé par une élève de l'école de Villedoux

Plateau LEDS

Détecteur

Enfin, la commune s'est engagée depuis de nombreuses années à ne plus utiliser de produits phyto sanitaires et investit dans le matériel électrique pour l'entretien des espaces verts.

La qualité de notre environnement est notre priorité à tous, nous en sommes les principaux acteurs d'où la nécessité de sensibiliser dès le plus jeune âge. Les élèves de CE1 et CE2 de l'école de Villedoux sont initiés aux techniques de jardinage avec la plantation de pommiers à divers endroits de la commune.

L'éclairage public

Depuis déjà un certain nombre d'années la commune est soucieuse de réaliser des économies d'énergie dans le fonctionnement de l'éclairage public. Des horloges astronomiques ont été installées en remplacement des cellules photovoltaïques existantes au niveau des commandes des postes EDF. Ce procédé facilite ainsi l'allumage et l'extinction simultanés de l'éclairage public sur l'ensemble de la commune avec possibilité de moduler au cas par cas.

La généralisation des appareillages LEDS sur plus de 140 points lumineux a été engagée dans le cadre des CEE (Certificats aux Economies d'Energie) et doit se poursuivre avec l'appui du SDEER (Syndicat Départemental d'Electrification et d'Equipemet Rural) qui prend en charge 50% du montant des travaux.

Enfin, la rénovation de l'éclairage public se concrétise rue des Lauriers Roses qui bénéficie d'un système d'éclairage à LEDS avec détection, ce qui permet un allumage programmé. Ce procédé n'est pas appelé à être généralisé en raison du coût mais devrait être poursuivi sur les futurs lotisssements ou effacement des réseaux dans les rues, toujours en aérien.

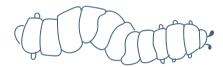
La commune sera très attentive à la réalisation des nouveaux projets envisagés les prochaines années : création de lotissements, pôle commercial et salle polyculturelle...

L'évolution envisagée se fera tout en respectant l'identité rurale de la commune. Une approche environnementale des constructions sera particulièrement étudiée dans la continuité de ce qui est engagé.

Exemple de candélabre équipé d'un système d'éclairage à LEDS avec détection

~~~





Les vers de terre, de précieux alliés pour la qualité de nos sols!

Les vers de terre sont de parfaits alliés du maraîcher. Ils ont un rôle crucial pour la qualité et la fertilité du sol. Les vers de terre décomposent la matière organique dite fraîche (comme les épluchures de compost) pour la rendre plus accessible aux autres organismes du sol. Lors de leur alimentation, les vers de terre vont également malaxer toutes les particules du sol et mélanger les matières entre elles pour la rendre plus accessible. Ils incorporent la matière organique de surface vers la profondeur en remontant les éléments minéraux du sous sol vers la surface. Cette action va permettre d'enrichir le sol et d'apporter les nutriments aux racines nécessaires pour le bon développement des différents végétaux.

Comment prendre soin d'eux ? Tout simplement en leur apportant à manger à travers l'incorporation de matière organique fraiche tel qu'un compost maison, de la paille, de la tonte de gazon, du fumier ! Eviter de passer des outils mécaniques qui retournent le sol... En détruisant leur habitat, le risque est de les faire fuir tout en leur occasionnant des coupures et blessures. Un ver de terre coupé en deux ne fait malheureusement pas 2 vers de terre mais bien aucun... Et puis évidemment, l'utilisation de produits pesticides va également avoir un effet toxique pour les vers de terre.

Villedoux, adhérente de l'association « Les maires pour la planète »

Bref, des gestes simples et du bon sens suffisent pour que le sol reprenne vie et fertilité...

« Les maires pour la planète » est une association de Charente-Maritime qui réunit les Maires et les communes qui ont à cœur d'avoir une démarche vertueuse dans leurs actions pour protéger notre environnement et nos populations.

Elle recense notamment les bonnes pratiques environnementales (en matière de transport, d'énergie, d'habitat, d'alimentation, etc.), et s'engage à les faire largement connaître, pour que chaque maire puisse s'en inspirer.



www.lesmairespourlaplanete.fr



COMMENT CRÉER UNE ASSOCIATION ?

La dynamique d'une commune se mesure aussi avec les associations locales. Vous avez l'idée de créer une association ? Rien de plus simple!

Il suffit de remplir certaines formalités administratives rentrant dans le cadre de la loi de 1901 et de ses modifications jusqu'à nos jours.

Les étapes clés de la création d'une association :



Définir le but de l'association

Tout d'abord, il convient de savoir que si le but principal de votre activité est de percevoir ou distribuer des bénéfices, dans ce cas, optez pour le statut d'entreprise commerciale car l'objet d'une association doit rester non lucratif.



Ouvrir un compte et s'assurer

Vous pourrez ouvrir un compte bancaire, trouver des locaux, prendre un contrat d'assurance protégeant les membres et les biens de votre association.



2

Constituer l'équipe et le projet

Ensuite, il vous faut constituer une équipe de bénévoles et définir le projet, son objet social : Qui êtes-vous ? Que voulez-vous faire ? Quels sont vos objectifs, et les moyens nécessaires pour y parvenir ?



Lancer les adhésions

Après quoi, vous pourrez officialiser les adhésions par le paiement d'une cotisation annuelle permettant aux adhérents de participer aux décisions et aux divers votes qui jalonneront votre vie associative.



3.

Mettre en place un bureau

Mettre en place un bureau doté d'un(e) président(e), secrétaire, trésorier(e) en tenant une assemblée générale constitutive.





Rédiger et déposer les statuts

Les statuts une fois rédigés devront être envoyés aux services préfectoraux pour enregistrement, validation et parution au Journal Officiel de la République.



Vos **sources de financement** seront de plusieurs ordres : les cotisations d'adhérents, la subvention municipale ou des autorités territoriales, Communauté de communes, ventes, dons, mécénat.



ച്ചാരം L'Amicale Laïque ____

Depuis 1977 l'Amicale Laïque gère la bibliothèque de Villedoux et organise chaque année un traditionnel vide grenier le premier week-end de juin. L'association propose également des lectures de contes pour enfants et des animations en coordination avec la commission culture de Villedoux et la Communauté de Communes.











3 bis rue du Fiton (Bibliothèque : cours de la salle des fêtes)



Contact: Annie Villalongue 05 46 68 52 54



amicalebiblio.villedoux@gmail.com



Vous êtes bénévole ou responsable d'une association et souhaitez nous transmettre des informations à communiquer aux habitants ?



accueil@villedoux.fr

UN GRAND NOMBRE D'ENFANTS S'INITIE À LA B.D.!

Mercredi 8 juin de 10h à 12h salle des fêtes, à l'initiative de la commission « culture » de la CDC Aunis Atlantique, conjointement avec la commission municipale et la bibliothèque de Villedoux, une vingtaine d'enfants de 6 à 12 ans ont pu découvrir les secrets de création d'une B.D.

Nombreux venaient de l'Accueil de Loisirs et étaient accompagnés de deux animatrices. Les autres étaient de familles inscrites à la bibliothèque.

Julien Bouillé, dessinateur de B.D. demeurant à Saint Ouen d'Aunis s'est ainsi prêté au jeu pour assouvir leur curiosité et même les guider dans leurs travaux pratiques sur papier.

Des vocations pourraient-elles en naître?



OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE TOUT L'ÉTÉ!

DU 10 JUILLET AU 31 AOÛT

O Cour de la salle des fêtes

+ d'infos:

amicalebiblio.villedoux@gmail.com

Retour sur...



LE BROC'LIVRES DE L'AMICALE LAÏQUE

Le premier Broc'livres organisé à Villedoux a été une réussite. 400 livres (jeunesse, romans, policiers, cuisine...) ont trouvé preneur, et le bénéfice au profit de la bibliothèque permettra d'acquérir de nouveaux ouvrages pour enfants et adultes.



LES OLYMPIADES DE CAP VILLEDOUX

Plus d'une vingtaine d'enfants ont participé aux deuxièmes Olympiades organisées par Cap Villedoux sur la plaine de jeux et se sont vu remettre une récompense à la fin de la journée.







FÊTE DE L'ÉCOLE

par l'APE

L'APE Villedoux « Avec l'Ecole » organise la fête de l'école le samedi 2 juillet sur la plaine de jeux, évènement marquant la fin de l'année scolaire.

Spectacles des enfants à partir de 10h, animations et ambiance conviviale au programme !

Et les prochains évènements de la rentrée se profilent après cette période de vacances estivales : le café de la rentrée, la boum des enfants et autres sont à venir ensuite.



FORUM DES ENTREPRISES

par le comité FELAVI

Le Forum des entreprises, organisé par le Comité FELAVI, se tiendra également le 2 juillet (plus d'infos dans la rubrique « Côté Pros », en p.12).

LE VIDE-GRENIER DE L'AMICALE LAÏQUE

Bonne reprise du vide-grenier avec plus de 70 exposants et un temps idéal. La buvette inter-association, la vente de pop-corn et de barbe à papa ont été appréciées. L'Amicale Laïque remercie les associations (Foyer Rural, APE et Cap Villedoux) et les commerçants qui ont participé au bon déroulement de cette manifestation!

Les actus Le dossier Les assos **Côté Pros** La jeunesse La CDC



Participez au Forum des entreprises!

Pour la première fois sur la commune de Villedoux, le comité FELAVI vous invite à un Forum convivial où vous pourrez rencontrer des entreprises, des commerçants et des artisans membres du pôle Pro de FELAVI.

Nous avons la chance sur Villedoux d'avoir beaucoup d'entreprises, petites ou grandes, souvent méconnues c'est l'occasion d'en découvrir ou d'en redécouvrir quelques unes.

Toutes seront ravies de vous présenter leur métier, leur société et de répondre à vos questions.

Nous invitons également les enfants et les jeunes étudiants à venir découvrir le monde professionnel et à échanger avec nous.

Venez nombreux !

+ d'infos :

comite.felavi@gmail.com

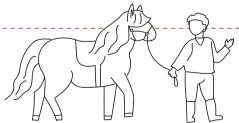


Centre équestre

Cet été, le centre équestre propose des cours d'équitation à partir de 8 ans, du débutant à la compétition.

Promenade à partir de 3 ans en main dans les marais de 1h à 3h.

Possibilité de passage d'examens fédéraux et de cours particuliers.



+ d'infos :

Uniquement sur RDV auprès de Benoît Chapelle au 06 81 45 20 81.



Le projet « Non au harcèlement »

Depuis septembre 2021, l'école des Portes du Marais fait partie du plan PHARE, il s'agit d'un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles et des collèges.

Les objectifs de ce plan sont les suivants :

- · Mesurer le climat scolaire
- Prévenir les phénomènes de harcèlement
- Former une communauté protectrice de professionnels et personnels pour les élèves
- Intervenir efficacement sur les situations de harcèlement
- Associer les parents et les partenaires et communiquer sur le programme

L'école a été désignée école pilote au niveau du secteur Aunis nord atlantique, une formation est donc proposée à destination de la directrice et de la responsable du pôle enfance et jeunesse.



Cette année, un travail a été abordé dans chaque classe pour expliquer le harcèlement et le mal être qui en découle.

Les élèves ont donc pu participer au concours national NAH (non au harcèlement) en réalisant une affiche de sensibilisation (classe de CE2) et une vidéo (enfants de CM2 sur le temps de la pause méridienne).



Une intervention de l'association e-enfance à destination des élèves de CP au CM2 et des familles a permis d'aborder le thème du cyberharcèlement.

À la rentrée prochaine, un espace bien être sera mis en place au sein de l'école afin d'offrir la possibilité aux enfants d'exprimer leurs émotions.

D'ores et déjà d'autres interventions sont déjà prévues pour les élèves et les familles. Un programme riche en perspective!

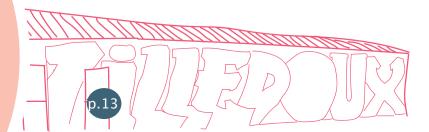
Réunion avec les familles Directrice de l'école le 2 mai 2022 à la salle des fêtes sur le cyberharcèlement

EN SAVOIR +

sur le programme PHARE

www.education.gouv.fr

> Rubrique « Accès rapide » > Non au harcèlement



Les actus Le dossier Les assos Côté Pros La jeunesse La CDC





Festival « Une nuit à la Briqueterie »

Découvrez le temps fort de la programmation culturelle estivale : le festival « Une nuit à la Briqueterie » labellisé Sites en Scène par le Département de la Charente-Maritime.

Au début de l'été, le samedi 9 juillet, la Briqueterie à La Grève-sur-Mignon ouvrira ses portes pour une grande soirée festive et familiale, ouverte à toutes et tous, sur le thème de la fête et des arts forains!

Entre-sorts, manèges, spectacles, grand bal de clôture et feu d'artifice seront au programme de ce 8° Sites en Scène!

Au programme:

- 17h : ouverture des portes
- 19h à 20h : spectacle « 24 heures plus tôt »
- 21h30 : « Le Baluche des complices de Mr Larsene »
- 23h : feu d'artifice
- En continu de 17h à 21h :
 Martine Tarot de cuisine, kermesse, jeux en bois
- En continu toute la soirée : manèges, le brigadier Nestor Mabur

Infos pratiques:

Spectacles gratuits en plein air - Entrée libre

Buvette et food-truck en continu

05 46 68 92 93 culture@aunisatlantique.fr

Retrouvez tout le détail des spectacles sur aunisatlantique.fr



Améliorons l'habitat!

La Communauté de Communes s'engage pour l'amélioration des logements du territoire et lance ainsi une étude pré-opérationnelle pour connaître les besoins des habitants d'Aunis Atlantique.

La CdC Aunis Atlantique souhaite engager en 2023 un dispositif d'aides à l'amélioration de l'habitat sur l'ensemble de son territoire.

Il permettra aux propriétaires bailleurs et occupants de bénéficier de conseils gratuits et d'aides financières pour leurs travaux d'amélioration de l'habitat.

Contacts CdC Aunis Atlantique:

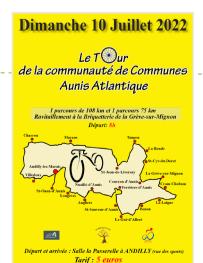
Service communication, presse: Mathilde Charrier – 07 85 03 85 39 mathilde.charrier@aunisatlantique.fr

Service Aménagement: Emilie Anthoine – 06 17 63 85 72 emilie.anthoine@aunisatlantique.fr



Ne manquez pas le Tour de la communauté de Communes Aunis Atlantique!

Pour les passionnés de vélo, RDV le 10 juillet à la salle de la Passerelle à Andilly!





AUNIS ATLANTIQUE

"L'ESPACE DE VOS AMBITIONS"

Atouts et opportunités économiques



emploi.aunisatlantique.fr



*MARANS, FERRIERES, SAINT-JEAN DE LIVERSAY, SAINT-SAUVEUR D'AUNIS, BENON, COURÇON, LONGEVES ...

Service développement économique et touristique 05 46 68 92 93 economie@aunisatlantique.fr







MAIRIE DE VILLEDOUX

4 rue de la Mairie Tél : 05 46 68 50 88 accueil@villedoux.fr

Mairie De Villedoux

Horaires d'ouverture au public

- ► Lundi et mercredi : 9h-12h
- Vendredi : 9h-12h 13h30-16h

Uniquement par téléphone :

Mardi et jeudi : 9h-12h 13h30-16h

ÉCOLE

École des Portes du Marais 3 rue du Marais Guyot 05 46 68 52 17

Directrice : Agnès Moreau

ACM - EXTRA SCOLAIRE

06 76 90 27 28 accueil-loisirs@villedoux.fr

Horaires d'ouverture

PÉRIODE SCOLAIRE

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
 - le matin : à partir de 7h15le soir : jusqu'à 19h
- ► Mercredi : 7h30-18h30

VACANCES SCOLAIRES
Tous les jours : 8h-18h

CYCLAD

05 46 07 16 66 www.cyclad.org

BIBLIOTHÈQUE

3 bis rue du Fiton

Horaires d'ouverture

Du 10.07 au 31.08:

► **Le samedi** : 10h-12h

+D'INFOS

www.villedoux.fr

SANTÉ



Médecins généralistes

Pôle Santé - ZA des cerisiers

- Dr Éric Bernuchon 05 46 00 62 30
- Dr Laëtitia Briffaux-Picavet05 54 07 00 22



Cabinet infirmier

Pôle Santé – ZA des cerisiers 07 78 88 28 01

NUMÉROS UTILES

15: SAMU

17 : Police secours18 : Sapeurs-Pompiers

112 : N° d'urgence européen 3237 : Pharmacie de garde

(0,35€/min)

ÉTAT CIVIL



BIENVENUE!

MAËL LEGEARD Né le 10 avril LOGAN CHALUMEAU Né le 10 mai

ÉLYA GRAFFIN Née le 13 mai



FÉLICITATIONS!

DELPHINE SMIDTS & RENAUD MAGARA Mariés le 4 juin

FATIMA BENBAMMOU & MICKAËL CROCHEMORE Mariés le 4 juin

Tous nos vœux de bonheur aux époux!

PROCHAIN NUMÉRO : SEPTEMBRE-OCTOBRE 2022